

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE**

À une séance extraordinaire du Conseil local pour la Municipalité de Saint-Épiphanie tenue au Centre communautaire Innergex Viger-Denonville, le lundi 22 janvier 2018, à 20:11 heures, suivant les prescriptions du Code municipal de la Province de Québec.

Étaient présents :

Messieurs les conseillers	Vallier Côté Abel Thériault Guillaume Tardif Sébastien Dubé
Mesdames les conseillères	Pâquerette Thériault Caroline Coulombe
Monsieur le maire	Renald Côté

tous formant quorum.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Nicolas Dionne, assure la prise des notes.

La séance débute par le mot de bienvenue prononcé par monsieur le maire, Renald Côté, qui s'assure qu'il y a quorum.

**18.01.028  
ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

**18.01.029  
AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT  
AMENDANT LE RÈGLEMENT NO. 317-13 PORTANT SUR LA  
TARIFICATION DES BIENS ET DES SERVICES**

Un avis de motion est donné par monsieur le conseiller Sébastien Dubé à l'effet que la Municipalité adoptera, à une séance ultérieure, un règlement amendant le règlement no. 317-13 portant sur la tarification des biens et des services. L'amendement porte principalement sur la mise à jour des tarifs de location et des conditions.

Monsieur le conseiller Sébastien Dubé présente sommairement le projet de règlement.

**18.01.030  
TRANSFERT BUDGÉTAIRE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au transfert budgétaire suivant :

20 000 \$ du surplus accumulé non affecté au compte no. 02-62900-411 (honoraires professionnels développement).

**18.01.031  
OCTROI DU CONTRAT DE RÉALISATION D'UN CARNET DE  
SANTÉ EN STRUCTURE POUR LE GARAGE MUNICIPAL**

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire faire faire un carnet de santé de son garage municipal ;

**ATTENDU** la soumission de la firme Actuel-Conseil inc. ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Guillaume Tardif et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat de réalisation d'un carnet de santé en structure, pour le garage municipal, à la firme Actuel-conseil inc. pour un montant de 3 500 \$, plus les taxes applicables.

**18.01.032**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est mise à la disposition des gens de la salle selon l'article 150 du Code municipal et débute à 20 h 40.

**18.01.033**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur le conseiller Vallier Côté et acceptée à l'unanimité des conseillers à 20 h 42.

---

Renald Côté, maire

---

Nicolas Dionne, dg et sec.-trésorier